Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200703-20251222-DEL2025_12_06-DE

Guingamp
Gwengamp

République Française

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp
Séance du lundi 15 décembre 2025

Le quinze décembre 2025, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 9 décembre 2025, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, M. BERTHE Thomas, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. GOUDALLIER Benoît, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme LE GALL BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles, Adjoints, M. KERHERVÉ Guy, Mme ZIEGLER Evelyne, M. STEPHAN Philippe, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. LE LAY Tugdual, M. ANTOINE Jean François, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme LE HOUEROU Annie, Mme VAROQUIER Lydie, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, Mme LEROY Charline respectivement représentés par M. Philippe LE GOFF, Mme CORBEL Peggy, Mme BRISSONNEAU Alix, M. AATACH Houssain et M. GOUDALLIER Benoît.

Absent excusé : M. GAUTIER Christophe.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual.

DEL2025-12-06-BUDGET PRINCIPAL : INFORMATION SUR LA REALISATION D'UN EMPRUNT

Rapporteur : Houssain Aatach.

Par arrêté en date du 14 novembre 2025 pris en application de la délibération du 15 juin 2020 donnant délégation du Conseil au Maire, un emprunt a été réalisé auprès du Crédit Mutuel de Bretagne.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : financement global des travaux d'investissement prévus au budget 2025
- Montant : 700 000 €
- Durée : 13 ans
- Taux : livret A + 0.60%
- Amortissement linéaire du capital
- Périodicité : trimestrielle
- Commission d'engagement : 700 €
- Date de réalisation : avant le 31 décembre 2025

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces informations.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Tugdual LE LAY

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)